



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Quel avenir pour la MSA ?

Le 13 octobre 2021, le Conseil d'Administration de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole doit se prononcer sur la Convention d'Objectifs et de Gestion (**COG**) qui engage l'Institution sur la période 2021/2025.

Les quatre organisations syndicales représentatives des salariés MSA au niveau national, CFE-CGC, CGT, FO et UNSA alertent depuis des mois les dirigeants de la MSA des graves dangers que constitue **cette nouvelle COG** pour l'Institution, ses salariés et ses **assurés**.

Après 15 ans de baisse considérable de moyens, notamment la perte de 25 % des effectifs, le maintien du service rendu aux ressortissants agricoles, salariés et non-salariés, actifs, retraités et ayants droits, n'a été possible que grâce au professionnalisme, à la solidarité et à l'investissement de chacun des salariés de la MSA.

Aujourd'hui, les salariés ont atteint la limite du supportable et s'opposent à être à nouveau la variable d'ajustement dans une seule logique comptable !

Aujourd'hui, le régime agricole est «à l'os» de ses moyens humains et de ses moyens de fonctionnement. La suppression de 1000 Equivalents Temps Plein supplémentaires et de 5 % par an des budgets de fonctionnement lui porterait un coup fatal.

Dans un contexte économique et social dégradé, alors que les crises sanitaires et agricoles se succèdent, que la pauvreté et la précarité s'amplifient, la MSA a besoin de tous ses moyens pour assumer ses missions de service public, le service rendu que sont en droit d'attendre les assurés du régime de protection agricole, 2<sup>ème</sup> régime de protection sociale en France.

Représentants des 14 750 salariés de la MSA, les organisations syndicales CFE CGC, CGT, FO et UNSA, dénoncent cette nouvelle COG qui amplifiera la dégradation actuelle des conditions de travail à un stade tel que le service à l'adhérent ne pourra plus être assuré.

Elles réaffirment que cette **COG** annonce le démantèlement de la MSA et par conséquent, à terme, la fin du régime agricole.

*Paris le 12 octobre 2021*

**Contact :**

**- PASSANNANTE Anita – Déléguée Nationale FO MSA - Tél. : 06 65 48 86 66**